



1

Cayenne, mercredi 14 septembre 2015

L'IA-IPR STI & technologie

À

Mesdames et Messieurs les Professeurs de technologie

S/c de Mesdames et Messieurs les  
Principaux des établissements publics et privés de l'académ  
de Guyane

Rectorat

**Objet : Lettre de rentrée  
Année scolaire 2016-2017**

Corps d'inspection du  
second degré

Dossier suivi par  
Alex BICEP  
IA-IPR STI  
[alex.bicep@ac-guyane.fr](mailto:alex.bicep@ac-guyane.fr)

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à tous les enseignants entrant dans l'académie de Guyane et en particulier qu'ils nous enrichissent de leurs expériences vécues dans leur précédent établissement. Je tiens aussi à remercier également tous ceux qui, par leur engagement et leur sens des responsabilités, ont permis le bon déroulement des formations.

Nous voilà donc au cours de cette année scolaire entrés dans la mise en œuvre de nouveaux défis qui ont été rappelés par la circulaire de rentrée du ministère :

- Une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages ;
- Une école inclusive pour la réussite de tous ;
- Une école qui fait vivre les valeurs de la république.

Secrétariat  
Monique BOSTON  
[monique.boston@ac-guyane.fr](mailto:monique.boston@ac-guyane.fr)

Tél. : 05 94 27 22 31  
Fax : 05 94 27 21 52

Réf. :

BP 6011  
97306 CAYENNE Cedex

**1- Le collège**

Cette année scolaire est marquée par l'entrée en vigueur de la réforme du collège qui agit sur tous les leviers pédagogiques afin d'atteindre l'objectif de réussite pour tous les élèves et leur permettre de parvenir à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour cela :

- de nouveaux programmes ont été définis ;
- les cycles sont redéfinis ;
- des enseignements complémentaires sont introduits, les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP) afin de diversifier les pratiques pédagogiques ;
- le DNB est rénové ;
- le livret scolaire est également rénové afin d'assurer un meilleur suivi des acquis et des progrès des élèves tout au long de la scolarité obligatoire.

Il est nécessaire de rappeler que cette réforme a pour objectif principal de faire évoluer les pratiques pédagogiques dans la classe dans le cadre d'un accompagnement pédagogique permanent. La prise en compte de l'individualité propre de chaque élève constitue un de ses axes fondamentaux. La diversification des modalités, des approches et des contextes d'apprentissage et la différenciation sont des démarches à ériger au premier niveau de votre réflexion pédagogique. La technologie en tant que discipline, qui, par essence, est au centre de l'interdisciplinarité, doit pleinement contribuer à cet objectif de réussite pour tous. La diversité des situations d'apprentissage et des démarches pédagogiques basées essentiellement sur une approche inductive que nous pouvons proposer aux élèves nous place incontestablement dans la dynamique offerte par les nouveaux dispositifs de la réforme du collège. Bien sûr, tout ne sera pas parfait pour cette année, mais il vous faudra avancer pas à pas tout en ayant régulièrement des moments de retour réflexif sur votre mise en œuvre.



Pour vous accompagner dans cette nouvelle perspective, des actions de formation ont été programmées au Plan Académique de Formation (PAF) 2016-2017 :

#### Inscription individuelle

- CODAGE ET ALGORITHMIQUE CYCLE 3 ;
- REGARD CROISÉ SUR L'ÉNERGIE CYCLES 3 & 4

Ces deux formations seront accessibles en ligne à travers la plateforme M@gistère. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la formation « Regard croisé sur l'énergie cycles 3 & 4 ».

#### Public désigné

- FORMATION DES NOUVEAUX CONTRACTUELS DE TECHNOLOGIE ;
- NOUVEAUX PROGRAMMES DE TECHNOLOGIE (CYCLE 3) ;
- NOUVEAU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE (CYCLE 4) ;
- FORMATION INTER-DEGRÉ EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE (CYCLE 3).

Par ailleurs, des documents d'accompagnement pour le [cycle 3](#) et le [cycle 4](#), produits par des groupes d'experts de l'inspection générale et de la DEGESCO, sont mis à votre disposition sur le site EDUSCOL. Je vous invite également à vous approprier [le livret scolaire](#) et à consulter le [sujet zéro](#) de la nouvelle épreuve écrite intégrant la technologie. Ces ressources sont indispensables à la mise en œuvre de votre enseignement.

#### 2- Formation continue – Plan académique de formation

En plus des formations proposées dans le cadre de la réforme du collège, sont également prévus au PAF un stage d'accompagnement à la préparation du CAPET Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) et un d'aide à la rédaction du dossier RAEP.

#### 3- Concours

Les inscriptions aux concours « [BATISSIEL](#) » et « [C.GÉNIAL](#) » sont ouvertes. Je compte sur votre engagement pour ces événements qui donneront l'occasion à vos élèves de s'investir et de s'illustrer au travers de projets motivants.

#### 4- Inspection

Monsieur Joël DESSAUX, chargé de mission d'aide à l'inspection, est reconduit dans sa fonction. Il aura au cours de cette année plus particulièrement en charge l'accompagnement des contractuels.

Dans le cadre du protocole d'inspection, les principaux sont informés des visites par l'envoi d'un courriel une semaine à cinq jours avant la date prévue. Les documents à fournir et les modalités de la visite y sont précisés. Une fiche précisant les attentes pour chacun des documents à fournir est à votre disposition sur le site internet de la discipline.

#### 5- Communication

Le [site académique](#) de technologie a été rénové, vous y trouverez des ressources régulièrement actualisées par le chargé de mission « Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) », Monsieur Grégory LAE professeur de technologie au collège DEDÉ.

Conscient des enjeux de cette nouvelle année scolaire, je vous souhaite une excellente année jalonnée de réussites pour vous et vos élèves.

Alex BICEP  
IA-IPR STI et technologie  
Académie de Guyane